L’ouverture d’un compte bancaire pour une SARL

Description

L’ouverture d’un compte bancaire pour une SARL est obligatoire lors de la création de la société pour pouvoir effectuer le dépôt de capital social. Au cours de la vie de l’entreprise, le compte professionnel facilite le contrôle du fisc, en plus de permettre de réaliser différentes opérations financières. Diverses formalités doivent être accomplies auprès de l’établissement bancaire choisi pour en ouvrir.

Créer ma SARLOuvrir un compte bancaire Shine

Pourquoi ouvrir un compte bancaire pour une SARL ?

Pour de multiples raisons, il est nécessaire d’ouvrir un compte bancaire lorsque l’on crée une société à responsabilité limitée ou SARL. Souvent, **cette étape précède l’inscription au RCS** ou Registre du Commerce et des sociétés.

Simplification des activités financières

De la même manière qu’un compte bancaire professionnel pour SASU, celui d’une SARL facilite la gestion de la trésorerie. Il s’agit d’un outil pratique qui **simplifie également les transactions avec les tiers** et permet d’accéder à des services adaptés aux besoins de la société. De même, il donne la possibilité de séparer les opérations professionnelles et privées.

En ouvrant un compte professionnel, **le gérant de la SARL peut profiter des offres de financement à l’entreprise**, dont le crédit-bail mobilier. La création du compte lui permet également de bénéficier de solutions de gestion, à l’exemple des possibilités de financement à court terme.

Libération du capital social et du minimum légal

Sans compte bancaire, il n’est pas possible de recevoir une attestation de dépôt de capital social. Pour rappel, ce dernier est constitué d’apports en nature et en numéraire. Lors de la création de la SARL, **au moins 20 % des apports en numéraire sont à libérer et à déposer sur un compte bloqué**, appartenant à la société. Le dépôt est à effectuer dans un délai de huit jours, à partir de la date de

© 2023 LEGALPLACE SAS

réception des fonds.

Le blocage de fonds matérialise l'apport de capital et permet d'obtenir **l'attestation de dépôt qui doit ensuite être remise au guichet des formalités des entreprises**.

Distinction entre le compte personnel et professionnel

L'ouverture d'un compte bancaire pour une SARL permet de réaliser des opérations différentes de celles des particuliers, ce qui **évite toute confusion comptable et fiscale.** Cependant, les frais prélevés sont généralement plus élevés.

Transfert des fonds sur un compte courant

Une fois que le capital social est libéré, **la SARL peut disposer librement des fonds**, avec n'importe quel moyen de paiement afin de pourvoir aux besoins de la société au moment du démarrage de ses activités.

Il convient de noter que les fonds déposés sur le compte peuvent être **débloqués sur présentation des statuts définitifs ainsi que de l'extrait K-bis.** Ils seront ensuite virés sur le compte de la société.

Comment ouvrir un compte pour une SARL ?

L'ouverture d'un compte bancaire pour une SARL **s'effectue après l'inscription au RCS.** Pour l'ouvrir, il faut prévoir quelques pièces, à savoir :

- Un exemplaire des statuts ;
- Le certificat d'immatriculation ;
- L'attestation de parution d'annonce légale ;
- L'acte de nomination du gérant de la société ;
- Un justificatif de domicile récent.

Quelles sont les formalités d'ouverture d'un compte professionnel ?

Comme cité précédemment, il faut tout simplement **obtenir l'attestation de dépôt des fonds de la part de la banque pour pouvoir immatriculer la société** auprès du greffe du tribunal de commerce. Ce document comprend :

© 2023 LEGALPLACE SAS

- Les références du compte ;
- Le montant de la part du capital libéré par les associés.

Lorsque la société a été constituée légalement, l'avis de constitution doit être publié dans un support d'annonces légales. **C'est seulement à ce moment qu'il faut transmettre à la banque les pièces dont elle a besoin** pour ouvrir le compte professionnel.

Quel type de banque choisir ?

Le choix ne doit pas s'effectuer à la légère que l'on recherche une banque pour SARL de famille ou classique. Parmi **les options possibles**, on distingue les :

- Établissements classiques ;
- Banques en ligne ;
- Néo-banques.

Même chose pour **l'ouverture d'un compte bancaire auto-entrepreneur**. Dans tous les cas, il est préférable de passer par un comparatif en ligne pour trouver la banque idéale.

Bon à savoir : il n'est pas nécessaire de détenir plusieurs comptes professionnels lors de la création de la SARL. Par ailleurs, c'est une option intéressante à choisir une fois que la société a atteint un chiffre d'affaires assez élevé.

Banque traditionnelle

Pour **de nombreuses raisons**, les entrepreneurs optent pour ce choix. Parmi celles-ci figurent :

- L'expérience ;
- La connaissance des besoins des entreprises ;
- Les agences physiques ;
- L'offre adaptée à la gestion de la SARL.

Banque en ligne

© 2023 LEGALPLACE SAS

Si les entrepreneurs choisissent d'ouvrir un compte professionnel auprès d'unebanque en ligne, c'est **pour sa praticité.** En effet, ils n'ont pas à se déplacer que cesoit pour :

- L'ouverture du compte ;
- La réalisation des transactions.

De plus, **les banques en ligne sont également appréciées pour :**

- La transparence des frais bancaires ;
- Les tarifs moins chers ;
- La souscription instantanée ;
- Une gestion plus simple des notes de frais ;
- L'interface ergonomique.

Cependant, il convient de savoir que **les banques en ligne à destination des SARL sont peu nombreuses.** Parmi celles-ci, on peut citer :

- BforBank ;
- HSBC Pro.

Néo-banque

La néo-banque est surtout prisée pour ses tarifs bas. Les documents nécessaires à l'ouverture d'un compte bancaire professionnel sont aussi moins difficiles à réunir et **les démarches sont simplifiées.** Il s'agit d'une solution novatrice dans le secteur.

Cependant, ce ne sont pas toutes les banques mobiles qui s'adressent aux gérants de SARL. Parmi celles-ci, **on distingue Shine.** La néo-banque est intéressante si le dirigeant est :

- Le seul mandataire ;
- La seule personne qui détient plus de 25 % du capital social.

L'offre la plus complète qu'elle propose comprend :

- Une garantie accident ;
- Une assistance juridique ;
- Une protection des matériels ;
- Une assurance mobile.

© 2023 LEGALPLACE SAS

FAQ

Comment ouvrir un compte bancaire professionnel en ligne ?

La création du compte nécessite le remplissage d’un formulaire en ligne, qui s’effectue à partir d’un Smartphone ou d’un ordinateur, à travers le site de la banque ou une application dédiée. Rapide, elle demande l’envoi de pièces justificatives. Parmi les documents demandés, on peut citer :

- Une pièce d’identité ;
- Un justificatif de domicile ;
- Des justificatifs d’existence de l’activité.

C’est quoi un compte professionnel ?

C’est un compte bancaire permettant de bénéficier de fonctionnalités dédiées aux professionnels, en plus des services habituels tels que :

- La carte bancaire ;
- Le chéquier.

De plus, sa création donne la possibilité de :

- Dissocier le patrimoine de l’entrepreneur et de son entreprise ;
- Assurer une certaine transparence lors d’un contrôle fiscal ;
- Faciliter la tenue de la comptabilité ;
- Simplifier la gestion de trésorerie ;
- Souscrire des services dédiés aux professionnels.

Quel est le coût d’un compte professionnel ?

Les banques ne pratiquent généralement aucuns frais d’ouverture de compte. Mais,

© 2023 LEGALPLACE SAS

en toute logique, les frais de tenue de compte sont plus élevés que ceux d'un compte bancaire personnel. Par ailleurs, il faut également prévoir :

- Les commissions de découvert ;
- Le coût du service en ligne ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les frais de carte bancaire ;
- Les frais de saisie administrative à tiers détenteur.

Comment ouvrir un compte professionnel rapidement ?

Le moyen le plus rapide d'ouvrir un compte bancaire professionnel est de l'effectuer en ligne, en quelques minutes. Il suffit de :

- Se rendre sur le site de la néo-banque ;
- Télécharger l'application proposée ;
- Suivre les indications.

Des informations concernant l'entreprise et la société sont généralement demandées par la banque. Il convient de noter qu'elle exige aussi un premier dépôt ainsi que l'envoi de quelques pièces justificatives.

© 2023 LEGALPLACE SAS